

**École de criminologie  
Université de Montréal**  
**Consignes pour la demande d'admission au  
Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en sécurité intérieure  
Août 2021**

---

Ce document ne constitue qu'un aperçu des principales informations que devrait connaître les étudiants et étudiantes qui désirent déposer une demande d'admission au DESS en sécurité intérieure. Il a été conçu en fonction des questions les plus fréquemment posées dans cette situation. Les candidats et candidates au DESS trouveront des compléments d'information concernant les procédures d'admission aux programmes des cycles supérieurs à l'Université de Montréal au site suivant : [www.futursetudiants.umontreal.ca](http://www.futursetudiants.umontreal.ca)

Pour toute information concernant le domaine de la criminologie et de la sécurité intérieure, le personnel enseignant de l'École, le contenu des cours, l'horaire des cours, les perspectives d'emploi, la recherche, la vie étudiante, etc., consultez le site général de l'École de criminologie au [www.crim.umontreal.ca](http://www.crim.umontreal.ca)

---

### **Quand déposer une demande d'admission?**

On peut déposer une demande d'admission au DESS en sécurité intérieure aux trimestres d'automne ou d'hiver. Les dates de dépôt d'une demande d'admission au DESS peuvent être trouvées au : [D.E.S.S. en sécurité intérieure - Université de Montréal - Guide d'admission \(umontreal.ca\)](#)

---

### **Devrai-je compléter une mise à niveau?**

Les étudiants et étudiantes provenant d'autres disciplines que la criminologie, doivent remplir la même demande d'admission que les étudiants provenant de criminologie ou de sécurité et études policières. Une mise à niveau peut toutefois leur être imposée. Si nécessaire, les cours qui doivent être complétés sont déterminés lors de l'étude de la demande d'admission.

Les étudiants et étudiantes admis au DESS en sécurité intérieure et qui n'ont pas complété de formation de baccalauréat en criminologie ou sécurité et études policières devront compléter les cours préparatoires suivants :

#### **Cours obligatoires (12 crédits) :**

CRI 1600 – Initiation aux méthodes quantitatives (3 cr. obl.)

CRI 3213 - Initiation aux méthodes qualitatives OU CRI 3318 - Méthodologie quantitative II (3 cr. obl.)

SIP 1000 - Sécurité intérieure : nature et mission (3 cr. obl.)

SIP 3090 - Le renseignement (3 cr. obl.)

#### **Cours optionnels (18 crédits)**

En plus des cours obligatoires, et selon les dossiers, les étudiants admis au DESS en Sécurité intérieure doivent compléter 15 crédits au choix (5 cours) parmi les autres cours de sigle CRI ou SIP du premier cycle.

---

### **Quels sont les critères d'admission au DESS en sécurité intérieure?**

Pour être admissible au DESS en sécurité intérieure, il faut avoir réussi son baccalauréat avec une moyenne minimale de **3.0/4.3** (équivalent à 7.3/10; 73%; ou mention « Assez bien » dans le cas d'une licence).

Lorsque le baccalauréat n'est pas terminé au moment de la demande d'admission, la moyenne générale obtenue à la date de la demande d'admission est prise en compte dans l'étude du dossier. L'étudiant ou l'étudiante admis aura alors comme conditions d'admission : 1) la complétion du baccalauréat avant le 1<sup>er</sup> septembre (trimestre d'automne) ou le 1<sup>er</sup> janvier (trimestre d'hiver); et 2) le maintien de la moyenne générale obtenue au moment de la demande d'admission.

Les baccalauréats par cumuls de certificats sont considérés de la même façon que les baccalauréats unidisciplinaires. Toutefois, dans le cas où un certificat en criminologie a été suivi, celui-ci devra avoir été réussi avec une moyenne d'au moins **3.3/4.3** et l'ensemble du baccalauréat doit avoir été réussi avec une moyenne minimale de **3.0**.

N.B. Le DESS en sécurité intérieure étant très contingenté, l'obtention de la moyenne minimale exigée ne garantit pas l'admission. À l'hiver 2021, la moyenne de la dernière personne admise était de 3,5.

### **Comment mon dossier sera-t-il évalué?**

---

La sélection des candidats au DESS en sécurité intérieure se fait uniquement selon la qualité du dossier. Il n'y a pas d'entrevue de sélection. Une préparation soignée du dossier s'impose. Les notes obtenues dans les cours du baccalauréat constituent un critère d'admission prépondérant. La qualité de la lettre d'intention, des lettres de recommandations et du curriculum vitae sont également pris en considération. Aucune équivalence de cours n'est donnée sur la base d'une expérience de travail.

### **Documents requis pour la demande d'admission**

---

**N.B.** Les documents suivants sont **obligatoires** pour le dossier de demande d'admission. Les dossiers incomplets seront automatiquement éliminés.

#### **1. Demande d'inscription en ligne**

La procédure sur la demande d'admission aux cycles supérieurs se trouve à l'adresse suivante : [Déposer une demande d'admission - Université de Montréal - Guide d'admission \(umontreal.ca\)](https://www.umontreal.ca/etudes-superieures/inscription)

#### **2. Lettre de motivation**

D'une longueur de deux pages maximum, cette lettre fait état :

- des raisons qui amènent l'étudiant ou l'étudiante à s'intéresser au programme de DESS en sécurité intérieure;
- des éléments du cheminement académique qui témoignent d'un intérêt pour la sécurité intérieure;
- de l'option d'études préférée;
- des expériences de travail ou de recherche antérieures qui pourraient être pertinentes dans la poursuite d'études en sécurité intérieure;
  - tout autre élément que le candidat ou la candidate veut faire connaître au comité des études supérieures qui étudie les demandes d'admission.

#### **3. Deux lettres de recommandation**

Les lettres de recommandation peuvent provenir de professeurs, d'un superviseur de stage ou de recherche ou d'employeurs.

La personne qui accepte de rédiger la lettre de recommandation doit vous connaître et être capable de faire valoir vos qualités qui seraient des atouts dans le cadre d'études supérieures: curiosité intellectuelle, ténacité,

détermination, bon jugement, capacité de travailler en équipe, mais aussi faire preuve d'autonomie et d'une bonne capacité critique tout en étant ouvert aux suggestions, etc.

**Deux** lettres de recommandation sont demandées pour l'admission au DESS en sécurité intérieure. Les personnes qui les rédigent doivent les faire parvenir directement à l'Université en suivant la procédure qui leur sera envoyée par courriel. Pour ce faire, vous devez saisir les coordonnées de votre répondant dans votre Centre étudiant.

Avant d'accomplir cette tâche, il est fortement recommandé de communiquer avec votre répondant ou votre répondante afin de lui formuler votre demande. Voici le lien pour la procédure pour faire parvenir les documents :

<https://admission.umontreal.ca/admission/depot-de-la-demande/faire-parvenir-les-documents/preparer-les-documents/>

#### **4. Curriculum vitae**

Le curriculum vitae est une pièce complémentaire qui sera prise en considération dans l'étude du dossier.

#### **5. Relevés de notes**

Vos résultats académiques universitaires constituent le cœur de votre demande d'admission au DESS en sécurité intérieure. Vous devez donc fournir un relevé de notes officiel pour chaque programme d'études universitaires complété ou en cours.

Dans plusieurs cas, les étudiants qui font une demande d'admission n'auront pas terminé leur scolarité de baccalauréat lors du dépôt d'une demande d'admission. Dans cette situation, l'étude du dossier se fait en fonction des cours qui ont été complétés et, le cas échéant, l'admission devient conditionnelle à la complétion du baccalauréat avec une moyenne générale finale équivalente à celle obtenue au moment de la demande d'admission.

### **Quand recevrai-je une réponse?**

---

Pour les demandes d'admission soumises au 1<sup>er</sup> février, les réponses sont acheminées au plus tard à la fin avril (pour le trimestre d'automne) et au plus tard au début décembre (pour le trimestre d'hiver).

**Il est inutile de téléphoner ou d'envoyer un courriel avant ces dates pour connaître l'issue de la candidature.**

L'étudiant ou l'étudiante pourra suivre l'évolution de l'examen de sa demande d'admission en consultant régulièrement son centre étudiant avec l'UNIP qui lui a été fourni lorsqu'il a déposé sa demande d'admission.

Aussitôt que la demande d'admission est traitée par le bureau des admissions, la réponse apparaît dans le centre étudiant. L'offre d'admission officielle de la Faculté des Études Supérieures et Postdoctorales (FESP) est envoyée par courriel. Cette offre invite les candidats à se rendre dans leur centre étudiant pour accepter l'offre d'admission. L'université accorde un délai de **28 jours** pour répondre à cette offre. Après ce délai, le dossier d'admission sera fermé.